

L'Etat et la Confédération ont fixé un cadre pour le développement de l'aéroport de Genève

«Mesures» antibruit pour l'aéroport

CAMILLE PAGELLA

Nuisances ► C'est un document capital pour le tarmac du bout du lac. Courbes sonores maximales, transparence à l'égard de la population ou augmentation des transports publics à destination de l'aéroport: une quarantaine de mesures ont été présentées hier pour accompagner la modernisation de l'aéroport. Cette feuille de route, appelée «fiche PSIA¹» et censée délimiter les conditions d'exploitation et de développement de l'aéroport, est le résultat de plusieurs années de discussions houleuses entre le canton et la Confédération. «Si le canton reste son propriétaire exclusif, c'est à la Confédération de fixer le cadre de ce développement car ce sont les lois fédérales qui régulent l'aéronautique, précise Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé de l'économie. Il est indispensable pour nous d'accompagner ce développement.»

Quarante-sept mouvements par heure

Une modernisation «inévitabile» et qui se traduira d'ici à 2030 par 236 000 vols annuels pour 25 millions de passagers, contre 17 millions aujourd'hui. Soit 47 décollages ou atterrissages par heure. Ce développement représenterait un gain de 40 millions de francs pour l'Etat, à qui l'aéroport rétribue 50% de ses bénéfices.

«Cette étape franchie conjointement par le canton et la Confédération est un contre-projet à l'initiative populaire actuellement à l'étude au Grand Conseil», précise M. Maudet. L'initiative «Pour un pilotage démocratique de Cointrin» avait été lancée à l'été 2016 par la Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain respectueux de l'environnement et de la population (Carpe). Demandant notamment une gestion plus démocratique de ce dernier, elle avait récolté pas moins de 14 500 signatures.

Un périmètre de bruit réduit

La grande innovation de la fiche PSIA réside dans le traitement du bruit.

André Schneider, directeur de l'aéroport, Pierre Maudet, conseiller d'Etat, Marcel Zuckschwerdt, directeur suppléant de l'Office fédéral de l'aviation civile, Antonio Hodgers, conseiller d'Etat, et Luc Barthassat, conseiller d'Etat.

KEYSTONE



«C'est la première fois qu'une telle chose est imaginée pour un aéroport en Suisse, le bruit, en constante augmentation, touche à sa fin», assure Antonio Hodgers, conseiller d'Etat vert chargé de l'Aménagement. Pour ce faire, deux périmètres géographiques représentant les victimes des nuisances

ont été délimités. Le premier, à atteindre dans quelques années, est un «plafond» à ne plus dépasser. Puis, en 2030, un périmètre réduit permettrait à plusieurs quartiers de sortir de ces nuisances. «La différence entre les deux courbes représente 3500 personnes qui ne seront plus exposées au

bruit et 1500 logements dont la construction pourra sortir de la paralysie», ajoute M. Hodgers.

Pour y arriver, plusieurs mesures ont été envisagées. Les compagnies seront bientôt astreintes à se doter de nouveaux appareils moins bruyants. «Easyjet a déjà prévu le renouvelle-

ment de presque l'ensemble de sa flotte d'ici à quelques années. Swiss devrait aussi suivre ce pas», explique André Schneider, directeur de l'aéroport. La diminution des retards des vols décollant après 22 h et un maximum de trois vols intercontinentaux entre 22 h et minuit font aussi partie de ces «mesures» antibruit.

Concernant la mobilité, l'offre des transports publics sera étoffée. «Du côté du rail comme des TPG, nous souhaitons que le taux d'utilisation des transports publics passe de 47% à 58% pour les passagers. Nous prévoyons aussi l'élargissement de l'autoroute de contournement et l'augmentation de réseaux d'autopartage», annonce le conseiller d'Etat aux Transports, Luc Barthassat.

«Rien pour la qualité de l'air»

Si l'initiative contre le bruit est saluée, certains déplorent l'absence de toute mesure concernant la pollution atmosphérique. C'est le cas de Lisa Mazzone, présidente de la Carpe et conseillère nationale des Verts. «Si cette entrée en matière concernant le bruit est réjouissante, ce plan n'est pas assez ambitieux. Il n'y a aucun couvre-feu prévu, comme à Zurich, où aucun avion ne décolle après 23 h [contre minuit pour Genève]. Il n'y a rien non plus concernant le climat. Ce plan est décevant et l'initiative de la Carpe est d'autant plus indispensable.»

Certaines communes mettent aussi le doigt sur un autre problème du PSIA. «Nous n'avons que très peu été consultés et nous avons nous même décidé de nous impliquer dans ce projet et faire nos revendications, explique Yvan Rochat, conseiller administratif de Vernier. Nous ne lâcherons pas le morceau et espérons vraiment que les avis des communes riveraines de l'aéroport seront pris en compte.» Et Lisa Mazzone de rajouter: «Je regrette un manque de démocratie dans ce processus: tout comme les communes, le Grand Conseil n'a pas eu son mot à dire dans ces négociations.» 1

COMMENTAIRE

La croissance infinie... mais «sans bruit». Promis!

L'Etat s'engage à réduire les nuisances sonores de l'aéroport! Voilà l'«annonce»! Mais en augmentant d'ici à douze ans et des poussières le nombre de passager de presque 50%... Et comment? En poussant les compagnies aériennes à acheter des avions plus silencieux. Bien sûr.

Tout cela est «détaillé» dans un langage des plus abscons: la «fiche PSIA» représente ainsi une série de «mesures» et de projets de développement «inévitables», et les «courbes» sont les zones où le bruit des avions est carrément dérangeant. Alors, certes ces zones vont d'abord s'élargir, reconnaît-on. Mais

après, promis, elles vont se réduire un peu.

On se croirait revenu quelques années en arrière, quand on nous assurait encore que les avancées technologiques nous sauveraient du réchauffement climatique... Sauf que plus personne n'y croit. Un décollage ou atterrissage chaque minute environ ne pourra pas déranger moins de monde! Non!

Plus de 14 500 citoyens ont déjà signé une initiative pour maîtriser le développement de l'aéroport, les nuisances et la pollution qu'il engendre. Mais les autorités, elles, choisissent la fuite en avant. Mais en nous assurant de leur bonne volonté. Promis juré! GKN

¹Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique.